



Conseil économique et social

Distr. générale
7 novembre 2007
Français
Original : anglais/français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2008
21-30 janvier 2008

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
présentés par des organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31*
du Conseil économique et social**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Fédération de Tunis de solidarité sociale.	2
2. Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux.	6
3. Global Action on Aging	10
4. The Wittenberg Center for Alternative Resources	13
5. Association mondiale des amis de l'enfance.	17

* Les rapports présentés par des organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Fédération de Tunis de solidarité sociale (FTSS)

(Spécial; 1999)

Partie I

Introduction

I.1 Objectifs

La FTSS s'emploie à :

- Contribuer avec les autorités locales et régionales à la conception et la réalisation de l'assistance sociale et la promotion des économiquement faibles;
- Promouvoir économiquement et socialement les économiquement faibles;
- Élaborer et exécuter des programmes relatifs à la création de moyens de subsistance et au suivi des projets d'autodéveloppement pour les familles nécessiteuses;
- Renforcer et encourager l'action sociale au profit de certaines catégories sociales ayant des besoins spécifiques et menacées par la marginalisation telles que les femmes, les enfants, les jeunes, les handicapés et les personnes âgées;
- Favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes;
- Contribuer, en collaboration avec les autorités régionales et locales, à la planification et à l'organisation de l'action sociale dans les opérations de secours en cas de catastrophes;
- Collaborer, coopérer et entrer en partenariat avec les organismes et les associations tunisiens et étrangers poursuivant les mêmes objectifs.

I.2 Zone géographique d'intervention

La FTSS intervient dans les 21 délégations du gouvernorat de Tunis à forte concentration de population à revenu faible.

I.3 Programmes

Programmes d'aide et d'assistance

- Programme d'aide aux familles nécessiteuses (aides occasionnelles, rentrée scolaire et universitaire, fêtes religieuses et nationales)
- Programme de lutte contre les poches de pauvreté urbaine (achats d'appareils médicaux, médicaments, habillement, literie, etc.)
- Programme du Restaurant du cœur du gouvernorat de Tunis
- Programme d'aide aux personnes atteintes du VIH/sida et de leur famille

Programmes de développement

- Programme de financement des activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes filles chef ou soutien de familles défavorisées

- Programme de financement des activités génératrices de revenus en faveur des handicapés
- Programme de formation en faveur de certaines catégories de jeunes (ayant des qualifications professionnelles ou diplômés du supérieur)
- Programme de services non financiers aux femmes et aux jeunes filles pour le lancement de microprojets

Programmes de développement durable et participatif en milieu urbain

Amélioration du cadre de vie et gestion communautaire des espaces publics :

- Aménagement du marché d'Ibn Khaldoun;
- Centre d'appui à la vie communautaire et espace « Ami des jeunes »;
- Aménagement et gestion du parc urbain d'Ettahrir.

Publication hebdomadaire

Le contrat, spécialisé dans les problématiques de l'emploi, la formation et le travail social

I.4. Populations visées par les programmes

- Jeunes (hommes et femmes) qualifiés appartenant à des familles économiquement faibles
- Hommes chefs de familles nécessiteuses
- Femmes et jeunes filles soutien ou chef de familles défavorisées
- Handicapés appartenant à des familles nécessiteuses
- Personnes âgées appartenant à des familles nécessiteuses
- Enfants en âge préscolaire défavorisés
- Élèves du primaire et du secondaire et étudiants appartenant à des familles défavorisées

Partie 2

Contribution aux travaux des Nations Unies

- i) **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou des grandes conférences et réunions des Nations Unies**
- ii) **Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou des agences spécialisées sur le terrain ou au siège**

L'association a mis en œuvre un programme de développement durable, en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dans un quartier de la banlieue de Tunis; il s'agit de la gestion d'un parc urbain dans la délégation d'Ettahrir. Ce programme a duré trois ans (janvier 2002-décembre 2004).

L'association a également participé à toutes les activités organisées au plan national pour commémorer l'Année internationale du microcrédit, à l'initiative des Nations Unies (janvier-décembre 2006).

L'association participe à toutes les conférences organisées par le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Tunis, et ce, à différentes occasions comme la présentation du Rapport sur le développement humain dans le monde arabe ou du Rapport sur la situation de la femme dans le monde arabe (janvier 2005, mars 2005, février 2006).

iii) Initiatives prises à l'appui des objectifs internationalement reconnus, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, qui forment désormais la base du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

L'association met en œuvre, depuis 1994, un programme de lutte contre la pauvreté par des services financiers et non financiers ciblant les familles défavorisées et particulièrement les femmes et les jeunes (1994-2007, Tunis).

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

L'association participe depuis plusieurs années à la mise en œuvre du programme d'éducation des adultes, qui permet à des personnes analphabètes ou ayant quitté l'école depuis très longtemps de réapprendre à lire, à écrire et à compter. Ce programme, qui dure toute l'année scolaire, est sanctionné par des examens de fin d'année, et les candidats suivent des cours pendant deux ans. Nous avons annuellement une classe de 20 personnes, surtout des femmes et des jeunes filles. Plus de 500 personnes ont déjà bénéficié de ce programme (janvier 2006-juin 2007, Tunis).

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes

L'association se propose de financer des microprojets lancés par des femmes et des jeunes filles appartenant à des familles nécessiteuses, leur permettant ainsi d'accéder à la ressource monétaire et d'avoir leur autonomie financière; 2 500 femmes ont déjà bénéficié de ce programme (janvier 1994-juillet 2007, Tunis).

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Dans le cadre de son programme d'aide aux personnes atteintes du VIH/sida, l'association octroie une aide financière mensuelle permanente aux personnes et aux familles des personnes atteintes du VIH/sida. Plus de 50 personnes en bénéficient. L'association est également membre du réseau des associations tunisiennes œuvrant dans la lutte contre le VIH/sida et participe à ce titre à diverses activités en faveur des personnes atteintes du VIH/sida ou de leur famille (janvier 2002-juillet 2007, Tunis).

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

L'association met en œuvre un programme d'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé, par le réaménagement d'un marché public situé dans

une délégation défavorisée et constitue une source de pollution de différente nature pour les riverains (janvier 2004-juillet 2007, Tunis).

L'association a également exécuté un programme de promotion du tourisme durable dans la médina de Tunis en collaboration avec une association française intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable en France et en Europe (juillet-août 2005, Tunis).

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'association contribue, tant en Tunisie qu'aux niveaux régional et international, à promouvoir le partenariat avec des associations ou des institutions intervenant dans le domaine du développement humain durable et, pour ce faire, participe chaque fois que cela est possible aux manifestations comme le séminaire organisé par la Banque Mondiale sur la pauvreté ou l'initiative « Commission for the development in Africa » de Tony Blair, l'ancien Premier Ministre britannique (mars 2005, Alexandrie (Égypte), décembre 2005, Alger).

2. Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux

(Spécial; 1983)

Partie I Introduction

Créée en 1975, la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) est l'organe représentatif des associations d'anciens fonctionnaires de l'ONU et d'autres organismes du système des Nations Unies. Elle tisse des rapports étroits entre ses associations membres, favorise leurs échanges sur des questions d'intérêt commun et coordonne leurs activités pour entretenir et consolider la solidarité entre elles. Elle représente et défend au sein du système des Nations Unies les intérêts communs de ses associations membres, en s'occupant en particulier des questions relatives aux pensions, à l'assurance maladie et d'autres questions connexes. Elle cherche ainsi à défendre les buts et principes du système des Nations Unies et à soutenir les travaux des organismes et organes du système, en agissant elle-même et par l'intermédiaire de ses associations membres. Constituée à l'origine de 4 associations, la Fédération comptait, à la fin de 2006, 37 associations membres dans le monde entier. Entre 2003 et 2006, 11 nouvelles associations sont devenues membres, dans les pays suivants : Bolivie, Burkina Faso, Congo, Équateur, Grèce, Indonésie, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie. La FAAFI est également en contact régulier avec un certain nombre d'associations dans d'autres pays, qui sont susceptibles de devenir membres le moment venu.

Organe central de la Fédération, le Conseil, qui est composé de représentants de toutes les associations membres, se réunit une fois par an durant la session annuelle du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ou de son comité permanent. Depuis 2004, le Président de la Fédération a son bureau à Paris et six vice-présidents, à Addis-Abeba, Bangalore (Inde), Genève (Suisse), New York (États-Unis d'Amérique), Rome et Santiago.

Partie II Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

La FAAFI prend part aux travaux du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui reconnaît son statut d'organe représentatif des retraités et d'autres bénéficiaires. Quatre représentants et deux suppléants participent aux réunions du Comité mixte, en ayant les mêmes droits que les membres du Comité mixte sauf le droit de vote. Au cours de la période à l'examen, la FAAFI a participé à toutes les réunions du Comité mixte et de son comité permanent ainsi qu'aux travaux des groupes de travail de session et intersessions créés par le Comité mixte. Son autre activité principale consiste à mettre en rapport d'anciens fonctionnaires des Nations Unies avec des fonctionnaires actuellement en poste, à favoriser les échanges d'informations entre ses associations membres, à promouvoir le concept d'une communauté internationale forte et efficace et à encourager l'aide et l'assistance aux anciens

fonctionnaires qui en auraient besoin. Pour mieux coordonner son activité avec celle des organes représentatifs des fonctionnaires actuellement en poste, la FAAFI est devenue membre doté du statut consultatif auprès de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux et maintient des contacts réguliers avec le Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies. Elle envoie des observateurs aux sessions de la Commission de la fonction publique internationale et dialogue avec le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et ses organes subsidiaires sur les questions relevant de ses compétences, comme la protection de la santé des retraités. Au cours de la période considérée, elle a participé aux réunions de divers organes, comme la Commission des droits de l'homme devenue par la suite le Conseil des droits de l'homme, la Commission économique pour l'Europe, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Comité chargé des organisations non gouvernementales, la Commission du développement social, la Commission du développement durable et la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'à la célébration de journées internationales telles que la Journée internationale des personnes âgées, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Journée mondiale de l'habitat, la Journée mondiale de la lutte contre le sida et la Journée internationale de la femme. Elle a été élue en 2000, puis de nouveau en 2003, membre du Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales. Elle a participé activement à toutes ses réunions, y compris certaines réunions d'organes subsidiaires. Ses attachés de liaison communiquent régulièrement avec les bureaux de la Conférence des organisations non gouvernementales à Genève (Suisse), à New York (États-Unis d'Amérique) et à Vienne (Autriche).

2003

À la trente-deuxième session du Conseil de la FAAFI, tenue au Siège de l'ONU à New York du 1^{er} au 3 juillet, le Sous-Secrétaire général aux relations extérieures a donné lecture d'une déclaration du Secrétaire général, soulignant que les fonctionnaires retraités faisaient toujours partie de la famille des Nations Unies et que, en cette période cruciale que vit l'Organisation des Nations Unies, leur mémoire institutionnelle et leur sagesse pourraient être des plus précieuses. Outre les points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité permanent de la Caisse commune des pensions, le Conseil a examiné l'activité de la Fédération en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Il a noté que l'association membre de New York (AAFI) avait créé une équipe spéciale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui est chargée de définir le rôle que peuvent jouer les retraités du système des Nations Unies dans cette initiative d'importance primordiale en participant à des activités indiquées aux niveaux local, national et international et d'y sensibiliser les intéressés. Le bulletin trimestriel de l'AAFI diffuse régulièrement des informations sur l'action menée par l'ONU aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutes les autres associations membres de la FAAFI ont été invitées à se doter d'un mécanisme analogue pour soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La FAAFI a participé à certaines activités de commémoration comme la célébration de la Journée internationale des personnes âgées (10 octobre), ainsi qu'à

de nombreuses réunions des organes des Nations Unies comme les sessions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Elle a fait distribuer un document sur la protection du personnel des Nations Unies à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme [17 mars-25 avril 2003, Genève (Suisse)]. Au cours de la période couverte par le rapport, elle a beaucoup contribué aux travaux du Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information et aux réunions du Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales. Par l'intermédiaire de ses associations membres de pays, elle a participé à la réunion des organisations non gouvernementales sur le renforcement des ONG et des organisations de la société civile en Asie, tenue à Bangkok (Thaïlande), et à la réunion des ONG sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Amérique latine, tenue à Santiago (Chili).

2004

Le Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale s'est félicité de la tenue de la trente-troisième session du Conseil de la FAAFI à Montréal (Canada) du 7 au 9 juillet et a souligné la contribution importante de ses anciens collègues à l'élaboration des normes internationales de sécurité aérienne, en rendant hommage à d'autres fonctionnaires internationaux qui, œuvrant avec dévouement au sein des Nations Unies chacun dans son domaine de compétence, avaient concouru à l'édification d'un monde meilleur pour tous. La FAAFI s'est fait représenter à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida et à la soixantième session de la Commission des droits de l'homme (15 mars-23 avril) et, comme souvent, a participé à la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars), de la Journée internationale des personnes âgées (1^{er} décembre) et de la Journée mondiale de la lutte contre le sida. Elle faisait partie des 11 organisations non gouvernementales qui se sont portées coauteurs de la déclaration intitulée « Urban Dwellers and the Copenhagen Declaration: Four Essential Commitments », rédigée par le Comité des établissements humains de la Conférence des organisations non gouvernementales et distribuée à la quarante-deuxième session de la Commission du développement social (4-13 février 2004).

2005

Lors de sa trente-quatrième session tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil a eu l'honneur d'accueillir le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information qui ont adressé, à la séance de clôture, des encouragements et des remerciements à la FAAFI et à ses associations membres pour l'important travail accompli dans l'intérêt des retraités et de l'ensemble du système des Nations Unies. En même temps que le trentième anniversaire de la Fédération, le Conseil a également célébré le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et a, à cette occasion, réaffirmé son attachement aux buts, principes et programmes du système des Nations Unies et encouragé les associations membres de la FAAFI et leurs adhérents à faire activement campagne pour l'Organisation des Nations Unies aux niveaux local, national et international, et à donner un large écho à l'événement dans leurs bulletins. Le 24 juin, la FAAFI a eu l'occasion d'apporter une importante contribution aux travaux de l'ONU. Elle a été l'une des 200 organisations non

gouvernementales invitées à s'exprimer durant les auditions informelles interactives tenues par l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé, dans le cadre des préparatifs de la réunion plénière de haut niveau qui devait se tenir en septembre 2005. Dans son allocution, le Président de la FAAFI a souligné le rôle primordial du Secrétariat, qui est l'un des six principaux organes des Nations Unies, insisté sur l'importance des principes fondamentaux que sont l'intégrité, l'indépendance et la sécurité de la fonction publique internationale et exprimé l'espoir de voir ces principes réaffirmés lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale. Fait exceptionnel, le Président de l'Assemblée générale, qui présidait la réunion, a pris la parole pour appuyer la déclaration faite par le Président de la FAAFI, expliquant que pour une fois, il se sentait obligé de sortir de son rôle d'animateur des débats pour exprimer son attachement à ces principes.

2006

Au nom du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, le Directeur de l'Administration a souhaité la bienvenue aux participants à la trente-cinquième session du Conseil, tenue à Genève du 4 au 7 juillet, et a rendu hommage aux anciens fonctionnaires pour leur attachement indéfectible à l'Organisation en ces moments difficiles.

La FAAFI a participé à plusieurs événements, comme la Journée internationale de la femme, la Journée internationale des personnes âgées, la Journée mondiale de la lutte contre le sida, la Journée mondiale de l'habitat (2 octobre), la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), le Forum d'ONG du Conseil économique et social et la Conférence annuelle du Département de l'information avec les organisations non gouvernementales (6-8 septembre). À la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme [14 mars-22 avril 2005, Genève (Suisse)], elle s'est portée coauteur d'une déclaration écrite réclamant l'incorporation des droits des personnes âgées dans tous les points de l'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme (E/CN.4/2006/NGO/93) et, en juillet, elle a participé à de nombreux ateliers organisés en marge du troisième Forum urbain mondial du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, tenu à Vancouver, sans oublier le Forum lui-même. Les représentants de la FAAFI n'ont laissé passer aucune occasion pour demander que la question de l'intégration des personnes âgées et de leurs besoins en matière de services de logement soit évoquée dans le document final du troisième Forum urbain mondial.

3. Global Action on Aging

(Spécial; 2003)

Introduction

Global Action on Aging s'occupe des problèmes économiques et sociaux que rencontrent les personnes âgées dans le monde entier. L'organisation mène des activités de recherche et d'éducation afin d'attirer l'attention du monde entier sur les problèmes des personnes âgées. Elle communique avec les États Membres, le Secrétariat de l'ONU et la Commission du développement social. Fondée en 1994, l'organisation comptait en 2006 environ 2 800 membres individuels à travers le monde. En 2003, l'organisation comptait près de 1 100 membres et disposait d'un budget de 73 000 dollars; en 2006, son budget était passé à 130 000 dollars. Elle n'a jamais reçu aucune subvention de l'État.

La tenue de son site Web (www.globalaging.org) est une des principales activités de l'organisation. On y trouve des informations sur le complément de revenus, l'accès aux services de santé et les droits fondamentaux des personnes âgées dans le monde entier. Les membres de l'organisation font des recherches et affichent toutes les semaines des études, des articles et d'autres analyses sur la situation des personnes âgées, faisant de leur site l'un des plus grands sites sur le vieillissement mondial. À ses débuts, en 1998, le site ne pouvait être consulté qu'en anglais; la version française a été ajoutée en 2000, la version espagnole en 2001, la version russe en 2002, la version chinoise en 2003 et la version arabe en 2005.

Adhésion

Outre son statut spécial consultatif auprès du Conseil économique et social, Global Action on Aging travaille en coopération avec la Section des organisations non gouvernementales du Service de la coordination des politiques du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination (Département des affaires économiques et sociales). L'organisation est accréditée auprès du Département de l'information. Elle entretient des relations professionnelles étroites avec d'autres services du Département des affaires économiques et sociales, en particulier avec le Programme sur le vieillissement. Elle communique avec les coordonnateurs des questions relatives au vieillissement de la Division de statistique et de la Division pour la promotion de la femme (Département des affaires économiques et sociales); du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); de l'Organisation internationale du Travail (OIT); du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. De 2003 à 2006, elle a suivi de près les débats de l'ONU sur une convention promouvant et protégeant les droits des handicapés étant donné leur lien étroit avec les personnes âgées.

Coopération avec les organes des Nations Unies

2003 : Global Action on Aging et Help Age International ont tenu une réunion avec le Bureau du Coordonnateur des affaires humanitaires au Siège de l'ONU à New York afin d'appeler l'attention de ce dernier sur la nécessité de prendre des mesures spéciales pour faire en sorte que les organisations à vocation humanitaire et de développement protègent les personnes âgées en cas de conflit armé ou d'autres

situations d'urgence, comme préconisé dans le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002.

2004 : Le 9 février, Global Action on Aging et Help Age International ont organisé, en marge de la quarante-deuxième session de la Commission du développement social, une réunion sur les personnes âgées dans les conflits armés, au Siège de l'ONU, à New York. Le 17 mai, l'organisation a organisé une tribune sur les conflits armés et les autochtones du troisième âge au cours de la réunion de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenue à New York. Le 30 juin, l'organisation a publié une déclaration sur la protection des personnes âgées dans les conflits armés, en particulier dans les pays les moins avancés, lors de la session de fond de 2004 du Conseil économique et social (E/2004/100) (New York, 28 juin-23 juillet 2004), au titre du point 2 de l'ordre du jour intitulé « Mobilisation des ressources et promotion de l'environnement aux fins de l'élimination de la pauvreté dans le cadre de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 » (www.globalaging.org/armedconflict/countryreports/HLSengbl.htm).

2005 : Le 14 février, Global Action on Aging a organisé une table ronde sur l'intégration des personnes âgées dans le développement, en marge de la quarante-troisième session de la Commission du développement social, tenue au Siège de l'ONU, à New York. Lors de cette table ronde organisée en collaboration avec Help Age International, les discussions ont porté sur les questions suivantes : « Intégration des personnes âgées : le rôle des ONG », présentée par Susanne Paul (Global Action on Aging), « Rapport des ONG sur le modèle d'intégration efficace que représente la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », présentée par Nancy Lewis, du Sous-Comité des femmes âgées du Comité des ONG sur la condition de la femme; « Programme des Nations Unies sur les droits de l'homme : comment intégrer les personnes âgées », présentée par Laura Reanda du Groupe international d'éducation en matière de droits de l'homme; « Le Département des affaires économiques et sociales et sa stratégie d'intégration » présentée par Robert Venne, spécialiste des questions sociales du Département des affaires économiques et sociales; « Le Fonds des Nations Unies pour la population et son action en faveur de l'intégration » présentée par Ann Pawliezko, conseillère technique de haut niveau du FNUAP.

Afin de faire mieux connaître le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002, l'organisation a ouvert en mars 2005 une nouvelle page Web intitulée « Aging Watch at the United Nations ». On y apprend comment les organismes des Nations Unies élaborent leurs activités en matière de vieillissement et les mènent à bien et comment les régions et les gouvernements membres y donnent suite. L'organisation coopère étroitement avec le Programme des Nations Unies sur le vieillissement et les commissions régionales du Conseil économique et social sur ce projet de surveillance du vieillissement. En août, à la demande du professeur Walter Kälin, Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Global Action on Aging et Help Age International ont établi une liste d'éléments qui donne un aperçu de la situation des personnes âgées dans les camps de déplacés (www.globalaging.org/armedconflict/checklist.htm).

2006 : Les 13 et 14 février, l'organisation a organisé une table ronde sur les personnes âgées touchées par le tsunami de 2004, pour examiner la façon dont les

organismes de secours s'en sont occupées. Cette réunion s'est tenue au Siège de l'ONU à New York en marge de la quarante-quatrième session de la Commission du développement social. Des hauts fonctionnaires de l'UNICEF (Annelies Borrel), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Mark Bowden), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Thelma Kay) et d'autres y ont pris part. L'événement a été organisé en collaboration avec Help Age International et la Fondation Friedrich Ebert. Global Action on Aging a organisé une série de consultations informelles avec les fonctionnaires de la Division de statistique qui s'occupent de la ventilation des données recueillies par les organismes des Nations Unies (et fournies par les pays) par sexe et par âge. L'organisation a participé à la réunion de 2006 de la Commission de statistique, tenue du 7 au 10 mars, et a diffusé un compte rendu de la réunion sur son site Web. Au cours de l'année, l'organisation a établi une relation solide avec le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, qui, comme elle, encourage les organisations non gouvernementales du monde entier à rendre compte à l'ONU de l'application du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement dans leurs pays.

Autres activités d'appui à l'ONU

Site Web : Global Action on Aging affiche régulièrement sur son site Web des documents importants relatifs aux personnes âgées, comme les bilans de l'application du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et les rapports du FNUAP et de la Division de la population, ou le Rapport mondial sur le développement humain. Beaucoup de représentants des missions, de fonctionnaires du Secrétariat et d'organisations non gouvernementales se renseignent sur le vieillissement sur ce site Web. Le site est également consulté par les fonctionnaires d'État, les organisations s'occupant du problème du vieillissement, les médias, les associations de défense des droits de l'homme et les personnes âgées. Le site existe dans les six langues officielles de l'ONU, d'où son attrait pour le public. Il a attiré 8 millions de visiteurs du monde entier en 2003, plus de 9 millions en 2004 et 10,5 millions en 2005.

Séminaires : Le Président et les membres de l'organisation sont souvent invités à intervenir devant des syndicats et des organisations à vocation religieuse et autres à New York. Chaque année, les représentants de l'organisation interviennent dans les débats de 10 grands groupes sur le vieillissement à l'ONU, l'objectif étant de faire mieux connaître l'ONU et son action sur le vieillissement dans le monde.

Interviews dans les médias : Toute l'année, le Président de l'organisation intervient devant les médias, dans les journaux, à la radio et à la télévision sur les questions liées au vieillissement dans le monde et répond aux auteurs de livres sur le vieillissement en quête d'informations.

Programme de stages : L'organisation recrute des stagiaires dans de nombreux pays pour effectuer des travaux de recherche et s'occuper de la diffusion de documents sur son site Web. Ces stagiaires, qui sont pour la plupart des étudiants de deuxième cycle, sont également chargés de suivre les délibérations des États Membres de l'ONU et les activités du Secrétariat sur le vieillissement et d'en rendre compte sur le site Web de l'organisation. Au cours de la période considérée, l'organisation a accueilli 47 stagiaires venus des pays suivants : Australie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bolivie, Brésil, Canada, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Haïti, Jamaïque, Japon, Maroc, Moldova, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du).

4. The Wittenberg Center for Alternative Resources

(Spécial; 1995)

Partie I

Le Centre Wittenberg s'emploie à créer un forum et à diffuser des informations auprès des peuples autochtones et des réseaux écologistes locaux et interconfessionnels, et à faciliter la communication entre les anciens, les associations communautaires et les dirigeants pour aider à l'édification d'un monde durable pour tous. Le Centre cherche par tous les moyens à rassembler les personnes, toutes confessions, races et traditions confondues, pour tenter de trouver une solution aux problèmes contemporains et d'établir le lien entre sagesse ancienne et vie moderne. Depuis 2001, le Centre Wittenberg axe son activité sur les objectifs de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de paix et coopère plus régulièrement avec d'autres organisations et les organes et commissions des Nations Unies pour essayer de mettre un terme à la violence à motivations religieuses.

Partie II

Contribution aux travaux de l'ONU

(Toutes les réunions se sont tenues au Siège de l'ONU à New York, sauf indication contraire. Il ne s'agit que d'une liste partielle étant donné la longueur limitée du présent rapport.)

2003-2006 : Comité des ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones. Au cours de cette période, le représentant du Centre Wittenberg, Roberto Borrero, qui assurait la présidence du Comité, a mené à bien de nombreux projets et programmes. En novembre 2003, il a rédigé, à l'intention de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), un rapport résumant trois années de travaux (2000-2003) (conservé dans les archives de la CONGO) à l'appui du Programme d'activités de la Décennie (résolution 50/157), dont la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones (9 août) et des informations sur l'Instance permanente sur les questions autochtones.

2004-2006 : Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les questions universelles (CSGVC). Le Centre Wittenberg a été l'un des membres fondateurs de ce comité, qui défend une culture mondiale de la paix, de la solidarité, de l'intégration, de la responsabilité partagée, de l'harmonie, de la coopération, de la bonne volonté et du respect du caractère sacré de la vie. Les représentants du Centre contribuent aux travaux du Comité par des exposés et des travaux de recherche, l'objectif étant de promouvoir cette vision dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix.

2003-2006 : Instance permanente sur les questions autochtones. Le Centre Wittenberg s'emploie, en coopération avec le Comité des ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones et d'autres organismes, à faire connaître l'Instance au public. Au fil des ans, le Centre Wittenberg a facilité la participation d'un grand nombre de représentants autochtones du monde entier, notamment en établissant la documentation nécessaire et en organisant des réunions parallèles.

2003-2006 : Quarante-septième à cinquantième session de la Commission de la condition de la femme (3-14 mars 2003; 1^{er}-12 mars 2004; 28 février-11 mars 2005; 27 février-10 mars 2006). Le Centre Wittenberg participe aux travaux de la Commission depuis plus de 10 ans, coordonnant le Groupe de travail Earthkeepers et organisant de nombreuses manifestations parallèles. De 2003 à 2006, grâce à son action, des femmes afghanes, des femmes sherpa du Népal et un grand nombre de représentantes autochtones d'Amérique du Nord et du Sud ont pu participer aux travaux de la Commission.

13-24 mai 2003 : Instance permanente sur les questions autochtones [New York (États-Unis d'Amérique)]. Les représentants du Centre ont planifié, facilité ou participé à l'organisation de manifestations culturelles, dont une réception le 13 mai (le jour de l'inauguration de l'exposition organisée par le Département de l'information en l'honneur des peuples autochtones), une visite et une excursion en bateau le 16 mai, un pique-nique pour les délégués autochtones à Central Park le 17 mai, et un spectacle montrant les cultures autochtones de la Nouvelle-Zélande, de l'Équateur et de l'Alaska le 23 mai. Les manifestations des 13 et 23 mai ont été organisées en collaboration avec le secrétariat de l'Instance permanente et le Département de l'information.

21-25 juillet 2003 : Groupe de travail sur les populations autochtones [Genève (Suisse)]. Les représentants du Centre ont participé aux travaux du Groupe de travail et ont facilité la participation de nouveaux participants.

8 août 2003 : Journée internationale des peuples autochtones au Siège de l'ONU [New York (États-Unis d'Amérique)]. Les représentants du Centre siégeaient au Comité directeur.

5 février 2004 : Les femmes autochtones en force face au risque. Les représentants du Centre ont aidé la Section des ONG du Département de l'information à organiser cette réunion d'information.

5 mars 2004 : Commission de la condition de la femme. Les représentants du Centre ont aidé à organiser deux manifestations, dont l'une, intitulée « Indigenous Perspective on Gender Equality and the Media – A Discussion of the Creation Myth of the Whangara Peoples of New Zealand », a été organisée en collaboration avec la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies.

9 mars 2004 : « Healing Conflict for Embodying Peace ». Les représentants du Centre ont participé à l'exposé.

10-21 mai 2004 : Instance permanente sur les questions autochtones, troisième session. Les représentants du Centre ont assuré des services d'information et l'accueil des participants et ont pris part à de nombreuses réunions.

11 mai 2004 : Ouverture de l'exposition organisée par le Département de l'information en l'honneur des peuples autochtones. Les représentants du Centre ont aidé à monter cette exposition.

19-23 juillet 2004 : Groupe de travail sur les populations autochtones, ONU [Genève (Suisse)]. Les représentants du Centre ont participé à de nombreuses réunions et à des activités d'information sur le thème « Les peuples autochtones et le règlement des conflits ».

9 août 2004 : Journée internationale des peuples autochtones au Siège de l'ONU [New York (États-Unis d'Amérique)]. Les représentants du Centre ont participé à l'organisation de cet événement.

29 septembre-2 octobre 2004 : « Les savoirs de la prochaine génération ». Conférence organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Tromsø (Norvège). Le représentant du Centre, Robert Borrero, est intervenu dans les débats.

4 novembre 2004 : La persistance de l'esclavage : traite des êtres humains. Les représentants du Centre ont participé à la réunion.

3 février 2005 : Rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire : « Plan mondial pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ». Les représentants du Centre ont participé à la réunion.

10 février 2005 : Atelier de communication de la Section des ONG du Département de l'information : Unir les voix des ONG : Négociations entre divers partenaires. Les représentants du Centre ont participé à l'Atelier.

5 mars 2005 : « Indigenous perspective on Gender Equality and the Media », à l'Episcopal Church Center, à New York. Les représentants du Centre ont coopéré à l'organisation de la réunion.

9 mars 2005 : « Healing Conflict through Embodying Peace », United Nations Church Center à New York. Les représentants du Centre ont participé à l'organisation de la réunion et se sont chargés d'accueillir les participants.

5 mai 2005 : « Les objectifs du Millénaire pour le développement des peuples autochtones » (Instance permanente sur les questions autochtones : 16-27 mai). Les représentants du Centre ont participé à l'organisation.

16-27 mai 2005 : Instance permanente sur les questions autochtones. Les représentants du Centre ont assisté à la conférence, aidé à l'organisation de la conférence et à l'accueil des participants et ils ont pris part à plusieurs tables rondes.

2 juin 2005 : Débat de haut niveau du Conseil économique et social sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (29 juin-1^{er} juillet)

8 août 2005 : Journée internationale des peuples autochtones au Siège de l'ONU à New York. Les représentants du Centre ont coordonné cet événement.

7-14 septembre 2005 : quatorzième Journée internationale des personnes âgées, « Les personnes âgées dans une société intergénérationnelle ». Les représentants du Centre ont participé à l'événement et élaboré des documents sur les points de vue des autochtones sur le vieillissement.

8-10 septembre 2005 : « Les objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile entre en action », cinquante-septième conférence du Département de l'information et des organisations non gouvernementales. Les représentants du Centre ont participé à des tables rondes et à des réunions de travail.

6 octobre 2005 : « Season of the Sacred Feasts, Seasons of Hope ». Les représentants du Centre ont aidé le Sous-Comité des ONG pour l'élimination du racisme (Comité des ONG sur les droits de l'homme) à organiser cette réunion.

27 octobre 2005 : « L'esprit des Nations Unies : jalons pour l'avenir », soixantième anniversaire de l'ONU. Les représentants du Centre ont collaboré avec le Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les questions universelles à l'organisation de cet événement.

15-26 mai 2006 : Instance permanente sur les questions autochtones. Les représentants du Centre ont constitué plusieurs groupes de travail pour aider à organiser les événements spéciaux ci-après : spectacle et réception de bienvenue organisés par le secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones avec le concours de Pamela Kraft; « L'enfant et la famille face aux risques : difficultés rencontrées dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement et solutions proposées ».

5. Association mondiale des amis de l'enfance

(Spécial; 1987)

Partie I

Introduction

I. Action et buts de l'AMADE

Créée en 1963 par la Princesse Grace, l'Association mondiale des amis de l'enfance (AMADE) est une organisation non gouvernementale qui a pour mission de protéger, promouvoir et défendre les droits universels des enfants, sans aucune distinction de sexe, de race, de religion, de langue ou de culture.

L'AMADE s'est engagée dans une réflexion d'ordre éthique et juridique, notamment pour les questions relatives à la bioéthique, à l'exploitation sexuelle de l'enfant sur l'Internet et à la promotion juridique des droits de l'enfant.

Sur le terrain, l'AMADE relaie son action par le biais de ses 16 antennes nationales, initiant et conduisant ainsi des programmes humanitaires, éducatifs et sociaux.

II. Changements intervenus à l'AMADE

Le 6 octobre 2005, les statuts de l'AMADE ont été profondément modifiés afin de répondre aux impératifs de rapidité, de flexibilité et de transparence nécessaires à une mise en œuvre efficace des décisions prises par l'Association.

Ainsi, un Conseil d'administration réduit à huit membres a été mis en place et deux nouveaux organes ont été créés : le Comité exécutif (chargé de la gestion des affaires courantes) et un Comité consultatif. Dans la lignée de cette restructuration, cinq antennes nationales ont été dissoutes du fait du manque d'activités sur le terrain.

Partie 2

Participation de l'AMADE aux travaux des Nations Unies

I. Participation de l'AMADE au travail effectué par le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires ainsi qu'aux conférences de première importance et aux réunions des Nations Unies

- Réunion du Comité international de bioéthique (29 septembre-17 octobre 2003 – Monaco)
- Forum SIDA année 24 [1^{er} décembre 2003 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO – Paris (France)]
- Session extraordinaire du Comité international de bioéthique « Vers une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique » (27-29 avril 2004 à l'UNESCO – Paris)
- Cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (24 septembre 2004, New York)

- Conférence régionale pour l'étude de l'ONU relative à la lutte contre la violence à l'encontre des enfants (5 et 7 juillet 2005, Ljubljana)
- Cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales (7-9 septembre 2005 – New York)

Conférences non onusiennes relatives aux intérêts de l'ONU

- Premier colloque européen consacré à la prévention et à la lutte contre la violence envers les femmes et les enfants (octobre 2004)
- Sommet de la Francophonie (26-27 novembre 2004 – Ouagadougou)
- Conférence internationale sur l'agent Orange (11-12 mars 2005 – Paris)
- Réunion des organisations internationales non gouvernementales [28 avril 2005 – Conseil de l'Europe, Strasbourg (France)]
- Lancement du programme triennal du Conseil de l'Europe : « Construire une Europe pour et avec les enfants » (4 et 5 avril 2006, Monaco)

II. Coopération de l'AMADE avec l'Organisation des Nations Unies ou avec ses agences spécialisées

- L'AMADE représente l'UNICEF à Monaco.
- Prix AMADE/UNESCO : décerné à l'occasion du Festival de télévision de Monte-Carlo et destiné à récompenser, sous le patronage de l'UNESCO, un film ou un documentaire qui met en avant la non-violence, la fraternité et l'importance de l'enfant dans la société.
- Festival mondial de cinéma de Cape Town (14-23 novembre 2003, Afrique du Sud). Participation de l'AMADE sous le patronage de l'UNESCO.
- Nomination de la Princesse de Hanovre comme Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO le 2 décembre 2003 à l'UNESCO à Paris (France). Titre décerné par M. Koïchiro Matsuura.
- « The Children's Champion Award » remis à la Présidente de l'AMADE (20 mai 2006 – Boston).

III. Initiatives prises par l'AMADE pour soutenir les objectifs internationaux pour le développement, en particulier, les objectifs du Millénaire définis en 2000 par les Nations Unies

L'AMADE contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement dans quatre régions du monde grâce à ses 16 antennes nationales basées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe.

Objectif 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim

But de l'AMADE : Que les enfants ne meurent plus de malnutrition.

Actions menées par l'AMADE : Aide nutritionnelle à 1 700 enfants (Burundi et Niger).

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous

But de l'AMADE : Faire en sorte que les enfants finissent leur cycle d'école primaire dans de bonnes conditions.

Actions menées par l'AMADE :

- « Les écoles à tous vents » : environ 2 800 enfants sont concernés;
- Participation à la création d'un réseau d'écoles avec la Fondation Nelson Mandela (Afrique du Sud);
- Financement de la formation de 278 jeunes (Brésil);
- Diverses fournitures : 2 ordinateurs, 10 machines à écrire braille pour enfants (Rwanda);
- Fournitures scolaires pour environ 2 400 enfants (Madagascar).

Objectif 3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes

But de l'AMADE : Veiller au respect des droits des enfants.

Actions menées par l'AMADE :

- Maison des droits de l'enfant : 338 enfants des rues bénéficient de cette protection gratuite (Philippines).

Objectifs 4 et 5. Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle

But de l'AMADE : Faire en sorte que les mères puissent donner la vie dans de bonnes conditions et que les enfants survivent à la naissance.

Actions menées par l'AMADE :

- Programme de santé mère-enfant centré sur la lutte contre la mortalité et la morbidité sévère de la mère et du petit enfant (Mauritanie);
- Programme « Les enfants des enfants » : aide à 120 jeunes mères et 152 enfants (Philippines);
- Achat de deux couveuses et d'un groupe électrogène (République démocratique du Congo);
- Distribution de vêtements chauds à 2 400 enfants (Madagascar).

Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

But de l'AMADE : Faire en sorte que les enfants puissent être soignés.

Actions menées par l'AMADE :

- Programmes Vitamine A : 7 millions d'enfants (Bénin, Cameroun, Mali, Mauritanie et Niger);
- Programme « Naître une seconde fois » : 107 enfants opérés et 11 médecins formés (Laos et Viet Nam);
- Financement du programme de la Star Smile Fund : opération de 25 enfants atteints de fentes labiopalatines ainsi que du syndrome de Moebius (Afrique du Sud);

- Lutte contre le VIH/sida et construction d'un centre de santé : 314 enfants et 574 adultes pris en charge, 228 485 personnes couvertes par les services de prévention (Burundi);
- Financement d'une unité de soins pédiatriques palliatifs de cinq lits : 111 enfants (Afrique du Sud);
- Lutte contre la drépanocytose : convention avec l'Hôpital national de Niamey; financement d'un point de vente de produits pharmaceutiques à prix réduit (Niger);
- Participation à la construction d'un centre de référence pour prise en charge psychologique (Burundi);
- Symposium sur les erreurs innées du métabolisme au Chili.

IV. Activités soutenant les principes mondiaux

« *Crime contre l'Enfant, Crime contre l'Humanité* » (CECH) : L'AMADE a lancé en 2002 une campagne internationale auprès des Nations Unies pour obtenir la qualification des crimes les plus graves perpétrés à l'encontre des enfants en tant que crimes contre l'humanité. En avril 2003, l'AMADE a organisé, sous le patronage de l'UNESCO, une Table ronde internationale d'experts afin de débattre des problèmes de protection des droits fondamentaux des enfants. Cette Table Ronde a donné naissance à la Déclaration de Monaco relative à CECH en novembre 2003. Ce projet est désormais également suivi par le Conseil de l'Europe.

* *Remarque* : L'organisation aurait pu participer de façon plus efficace à la mise en œuvre des programmes de l'ONU si l'information sur les réunions et conférences internationales parvenait plus tôt. Cela permettrait de les inclure dans les projets et le budget de l'AMADE.